



Association romande pour la protection de l'environnement

Cours de contrôleur de combustion

Formation modulaire

Administration des modules AT3 et MT3

Secrétariat ARPEA Chauffage
Mme Eliane Delafontaine
Vy des Nats 13
2037 Montmollin

Lieux des cours:

| | |
|-------------------|--|
| AT3 et MT3 | HEIG-VD à Yverdon Av. des Sports 20 1400 Yverdon |
|-------------------|--|



Module AT1 et MT3 Bases de la technique de combustion et de chauffage au bois

AT3

Compétences

Les candidats qui ont passé le module savent :

- expliquer et décrire les différents systèmes de chauffage au bois et les différents types de générateurs de chaleur alimentés au bois ;
- expliquer et décrire les tâches, les fonctions, les modes d'exploitation, les possibilités d'optimisation des installations de combustion alimentées au bois de chauffage ;
- mettre en service les chaudières à bois et les chauffages de locaux individuels d'une façon optimale du point de vue de la protection de l'air ;
- expliquer et décrire les composants, les modes de réglage et les systèmes de réglage d'une installation de chauffage alimentée au bois de chauffage ;
- préparer la chaudière pour la mesure des émissions d'une installation de combustion alimentée au bois, manipuler les différents réglages de l'installation et régler les régimes d'exploitation déterminants pour ces mesures.

MT3

Compétences

Les candidats qui ont passé le module savent :

- appliquer les Recommandations de l'OFEV sur la mesure des émissions des installations de combustion au bois de moins de 70 Kw ;
- déterminer les sites de mesure, les orifices de mesure et l'ampleur des mesures nécessaires ;
- réaliser une mesure durant le régime d'exploitation déterminant ;
- se servir parfaitement des appareils de mesure ;
- préparer les mesures et les réaliser de façon efficace et judicieuse ;
- reporter les données relatives aux installations de combustion alimentées au bois correctement dans un rapport de mesure conformément aux Recommandations de l'OFEV sur la mesure des émissions des installations de combustion.



Nombre de participants : 6 personnes minimum

Durée du cours : 5 jours entiers + 25 h d'études personnelles

Dates des cours : Les 13, 20 et 27 mars 2024
Les 17 et 24 avril 2024

Examens: Les 6, 7 et 8 mai 2024

Documents : Manuel sur le contrôle des chauffages au bois

Responsables de l'organisation : M. Patrick Délitroz pour l'ensemble des modules ARPEA /Tél. 027/606.31.90

Prix du cours : Théorie et examen CHF 3'100.00 (avec repas)
(sans repas)

Administration : Secrétariat ARPEA Chauffage
Mme Eliane Delafontaine
Vy des Nats 13
2037 Montmollin – Tél : 079/315.79.81
e-mail : arpeachauffage@arpea.ch